

314-8627, rue Marie-Anne-Gaboury
(91^e Rue)
Edmonton, AB, T6C 3N1

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Miniconférences 2010-2011

EDMONTON, le 8 novembre 2010 : *L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta* est fière de vous annoncer la programmation de ses miniconférences pour l'année 2010-2011.

Nous auront cinq (5) miniconférences qui aborderont chacune d'elle le thème des langues officielles du Canada. En voici la liste :

- 1- **«La perspective des médias albertains envers les groupes des minorités de langues officielles»** par M. Todd Babiak, journaliste au *Edmonton Journal* ;
- 2- **«L'emploi du français et de l'anglais devant les tribunaux albertains»** par Me Gérard Lévesque, avocat à Calgary ;
- 3- **«Les juges de la Cour Suprême et les langues officielles: Projet de Loi C-232»** par l'honorable Claudette Tardif, Sénatrice-Alberta;
- 4- **«Exercer le droit en français : est-ce réaliste?»** par Me Mark Power, professeur à l'université d'Ottawa;
- 5- **« La dynamique de la pratique du droit en français devant les tribunaux fédéraux en Alberta »** par Me Pascale Giguère, avocate au commissariat des langues officielles à Ottawa.

Ces miniconférences se dérouleront aux palais de justice d'Edmonton et de Calgary de midi à 13h ou de 17h à 18h. Pour plus de détails veuillez consulter notre site internet www.ajeфа.ca ou visiter notre page Facebook (bureau AJEFA).

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.